

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Genève, le 24.09.16

### **Portes ouvertes du Palais de justice: les procès fictifs et les visites historiques font le plein**

**Les visiteurs des Portes ouvertes du Palais, organisées ce samedi 24 septembre, ont pu prendre part à de nombreuses animations se voulant pédagogiques, ludiques et surtout propres à présenter le fonctionnement de notre justice. Plus de 2400 personnes étaient présentes.**

Points forts de cette journée, les procès fictifs, tenus dans les salles d'audience historiques du Palais de justice, ont tous attiré une foule de personnes. Du côté de la filière pénale, le tribunal a entendu l'auteur présumé d'un brigandage, ...reconnu coupable par le public à deux reprises! Du côté de la filière civile, un litige entre un employé et son employeur ainsi qu'un conflit de voisinage résultant de la présence de perroquets un peu trop bruyants ont permis à un large public de se familiariser avec le Tribunal des prud'hommes, respectivement le Tribunal de première instance.

Des visites des "violons" du Palais de justice, qui ont attiré bon nombre de curieux, étaient organisées par l'Office cantonal de la détention (OCD) du Département de la sécurité et de l'économie (DSE).

Au terme d'une journée qui a également accueilli plusieurs conférences, des visites historiques du Palais de justice couronnées de succès, des expositions-photo de pièces à conviction et de la Bibliothèque, ou encore le récit de contes sur le thème de la justice, ce sont plus de 2400 visiteurs qui sont venus découvrir les différentes facettes du pouvoir judiciaire.

L'opportunité était ainsi donnée à un public de tous âges d'aller à la rencontre des juges et collaborateurs du pouvoir judiciaire, mais aussi à la rencontre des avocats de l'Ordre des avocats et de l'Association des juristes progressistes, ainsi que des médiateurs, afin de mieux comprendre l'activité de la justice genevoise.

Un atelier-dessin sur le thème "Dessine-moi un Palais de justice" a permis à plusieurs participants, jeunes ou moins jeunes, de laisser s'exprimer leur talent. Un prix du meilleur dessin, sélectionné par un jury interne (composé de la présidente de la Cour de justice, de l'architecte du pouvoir judiciaire et de Gilles-Emmanuel Fiaux, dessinateur de presse au *Matin*) a été décerné à un participant de 7 ans.

Ces Portes ouvertes du Palais de justice, plutôt rares puisque la dernière édition remonte à près d'une dizaine d'années, se tenaient dans le cadre de la [Semaine de la démocratie](#) 2016, un événement organisé par la Chancellerie d'Etat, tout comme les portes ouvertes de l'Hôtel-de-Ville ce même jour.